

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°30 Promotions.

n°30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 405 du 31/08/1930

Date de publication

21 août 1930

Date du numéro

31 août 1930

TEXTE INTÉGRAL

l'askari de 2° classe Farah Abdi, matricule 53, à la solde annuelle de 2.100 francs, passe à la solde annuelle de 2.160 francs à compter du 16 août 1930.